

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'APPUI À LA RÉALISATION DE LA COMPOSANTE DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (C4D) DU PROGRAMME:

***TAGHYIR: Promotion du développement territorial au Maghreb sur la base de modèles  
d'économie sociale et solidaire faits par et pour les personnes***

#### 1. ANTÉCÉDENTS

Assemblée de Coopération pour la Paix (ACPP) est une ONG espagnole très active depuis les années 1990 dans le domaine de la coopération au développement, de l'aide humanitaire, de l'éducation au développement et du plaidoyer politique, secteurs dans lesquels elle travaille avec des entités qui partagent leurs valeurs dans plusieurs pays d'Amérique latine, d'Afrique de l'Ouest, du Moyen-Orient et du Maghreb. Depuis sa création, ACPP s'est fermement engagée sur les aspects collectifs et sociaux, l'accès à des services publics de qualité, agissant toujours dans une perspective claire sur les droits de l'homme, main dans la main avec les organisations et les personnes qui consacrent leur travail quotidien à renforcer les fondations de transformation sociale qui, collectivement et équitablement, favorisent un modèle de développement inclusif. Pour tout cela, ACPP œuvre en faveur des principes d'égalité et de non-discrimination, de la participation effective de tous les acteurs et de leurs alliances, poursuivant la justice sociale et économique, pour et par tous.

Parmi les différentes stratégies que l'organisation a mises en place pour intervenir dans ces changements, on retrouve un engagement fort pour **promouvoir et accompagner les initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS) dans les zones d'intervention où elle opère**. Pour ACPP, **l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est un modèle qui permet de travailler de manière plus durable, éthique et solidaire dans toutes les dimensions du droit, notamment les droits économiques, et de développer des synergies qui construisent la justice global à partir du local, en accordant une attention particulière à la dimension nécessaire de l'égalité entre les femmes et les hommes**.

ACPP conçoit ainsi son **soutien à l'ESS comme une impulsion stratégique qui s'insère dans une pratique, celle de l'appui aux économies populaires et solidaires du Sud**, qui part de la création même de l'organisation, et qui s'approfondit au fur et à mesure de réflexion/action qu'elle a mené au cours des années qui ont suivi la crise de 2008. ACPP a essayé de combiner ses valeurs et de mettre en pratique les moyens appropriés pour influencer la conscience populaire et institutionnelle commune d'une justice sociale et économique plus équitable, plus féministe et plus durable.

Dans ce contexte, en 2022, et sur la base de la stratégie d'ACPP et de ses partenaires locaux au Maghreb pour la promotion et le soutien des initiatives de l'ESS dans cette zone, une proposition ambitieuse de programme dans le domaine de l'ESS à l'échelle régionale a été identifiée et formulée pour le Maroc et la Tunisie. **«Taghyr» un programme qui a été financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID)** dans son appel à propositions des conventions pour l'année 2022 et qui durera 4 ans.

C'est dans ce cadre que des termes de référence ont été élaborés pour sélectionner **une ou deux assistances techniques, une pour Maroc et/ou une autre à Tunisie**, dans le but de la réalisation de la **composante de la communication pour le développement (C4D) en collaboration avec l'entreprise internationale qui a été sélectionnée auparavant.**

Cette entreprise internationale, avec laquelle la ou les deux assistances techniques sélectionnées vont travailler, est en fait une association d'entreprises composée par [Freepress](#), coopérative de communication pour le changement social qui travaille à partir des valeurs de l'économie solidaire et du design social, et [GRIGRI](#), association dédiée à la production culturelle axée sur des méthodologies participatives et d'innovation citoyenne avec expérience dans le tissu social et culturel du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest.

Aussi, les partenaires qui, avec ACPP, sont en charge de l'exécution du programme sur le terrain au Maroc et en Tunisie sont:

## MAROC

**Association Thissaghness pour la Culture et le Développement (ASTICUDE)**: organisation très active à Nador, zone Est, axée sur la défense des droits de la population migrante. Parmi ses réalisations, il convient de souligner l'activation de l'Observatoire régional sur l'accès à la justice pour la population migrante avec la participation de l'OMDH et de la Faculté de Nador.

**Union d'Action Féministe (UAF)**: Organisation avec une longue histoire et activisme, située à Tanger et dédiée au développement de stratégies orientées vers l'incidence et la promotion du dialogue social et politique de la DESC des Femmes et des processus d'incidence politique pour l'inclusion de l'égalité des sexes dans la proposition de loi sur l'ESS.

**Homme & Environnement**: ONG active dans la région de l'Est, basée à Berkane, très focalisée sur le développement communautaire durable, les DESC et la transition écologique des groupes vulnérables, notamment les femmes rurales. Retenir également la collaboration en cours avec l'Université d'Ujda selon deux axes: 1) la recherche/application de la technologie des énergies renouvelables appliquée directement aux acteurs de l'ESS ; 2) programme de formation aux énergies renouvelables destiné aux migrants et aux non-migrants pour leur insertion dans la vie active.

## TUNISIE

**SHANTI**: entité nationale, mais avec une forte implantation locale (Grand Tunis et dans les régions du Sud, du Sahel et de l'Ouest); elle est membre du réseau Tunisie Solidaire, principal espace de dialogue national de la société civile sur l'ESS et entretient également un lien étroit avec le milieu universitaire du pays.

**UNION GENERALE TUNISIENNE DU TRAVAIL (UGTT)**: Union syndicale qui a été très active dans le lobby pour l'apparition de la loi ESS en Tunisie. Ce syndicat a un bon ancrage dans les différentes régions du pays et, par son positionnement institutionnel et les moyens techniques dont elle dispose, elle concentrera son rôle de plaidoyer, de coordination des activités et de formation des unions territoriales.

Enfin, un troisième espace, non physique, sera la portée régionale du programme qui sera développée, dans une large mesure, par des échanges entre universités (à définir), des réseaux internationaux, ainsi que par des rencontres entre partenaires du programme. Ce sera un espace pour donner la parole et partager les réalités des territoires et des personnes qui y vivent.

### 1. CONTEXTE

---

Pour comprendre la raison des stratégies proposées qui nous amèneront à contribuer à l'objectif de développement du programme, il est important de connaître la situation de départ et les problèmes identifiés. D'une manière générale, ceux-ci affectent une vision de l'ESS existant au Maroc et en Tunisie (par les acteurs du développement) orientée uniquement vers la population appauvrie, féminisée et centrée sur la croissance économique et non sur les personnes et leurs territoires.

Cette approche de l'ESS et la faible adaptation des politiques d'intervention aux réalités contextuelles (inégalités de genre, connaissance des groupes exclus ou des spécificités territoriales et de leurs identités culturelles), ne donnent pas les résultats escomptés, ce qui favorise la perpétuation des inégalités sans atténuer les problèmes majeurs qui assaillent la région et qui sont le reflet de la violation continue des droits humains:

- **Chômage et informalité, entreprises d'ESS mal organisées**, fortement dépendantes et éphémères, forte division sexuelle du travail, disparité régionale, abandon ou usage intéressé du traitement environnemental, problème d'exclusion sociale ;
- **Invisibilité de l'importance de l'économie sociale domestique** (dans la sphère privée-familles/individus et dans la sphère publique-territoires/environnement) avec une focalisation uniquement sur le travail productif et non sur le processus global ;
- **Inégalité dans l'exercice des DESC** entre les hommes et les femmes avec une forte intersectionnalité, différence et diversité (comme cause directe d'inégalité)
- **Peu de réponse intégrée aux problèmes de développement aux dimensions multiples de la part des titulaires de droits** (traités comme des sujets passifs et non actifs) de responsabilités et

d'obligations.

## 2. JUSTIFICATION

Le programme dans lequel cette consultation est encadrée a une durée de 4 ans et a des actions à mener tant au niveau national qu'au niveau régional avec un large éventail d'acteurs, de territoires et d'institutions. Afin de faire fructifier cette combinaison et pouvoir contribuer à l'objectif final de l'intervention - *"améliorer les conditions de vie des personnes par la cohésion économique, sociale et territoriale, dans des conditions et des chances égales, accéder à un emploi digne et un territoire sain et durable"* - la communication et plus particulièrement la communication pour le développement (C4D) a été considérée comme une voie d'intercoopération indispensable et d'une grande richesse pour se connaître, se comprendre, travailler collectivement et se transformer.

Les grandes lignes d'action, basées sur la chaîne des problèmes identifiés dans les territoires, consistent à:

- 1) Promouvoir l'existence d'écosystèmes de l'ESS ancrés dans les territoires et centrés sur les personnes, leur travail et leur façon de s'organiser collectivement (avec une approche culturelle et innovante) pour le développement d'une vie durable dans l'égalité.

### ***Ecosystème de l'ESS - Intercoopération***

- 2) Promouvoir la mise en place de mécanismes conjoints et participatifs par les partenaires, les collectivités territoriales et les autres OSC présentes dans deux régions du Maroc et trois de Tunisie.

### ***Mécanismes - Alliance des acteurs***

- 3) Créer et rendre possible les outils innovants permettant à ces dispositifs de conseiller et d'accompagner les entreprises de l'ESS déjà créées et celles qui se créent, avec un focus sur l'organisation des économies sociales domestiques et l'économie circulaire (avec une approche genre et environnement) sur le plan institutionnel, axes sociaux et économiques.

### ***Processus - Approche participative***

- 4) Promouvoir le travail dans sa dimension supranationale qui sera présent grâce à la collaboration des universités, et la participation individuelle et collective des acteurs et des territoires.

### ***Échange d'expériences et analyse - Partage des connaissances et des savoirs***

En ce qui concerne le fonctionnement de toutes les actions et phases de l'intervention, un engagement a été pris de faire du suivi et de l'évaluation un élément central et transversal du présent programme.

L'exécution directe se fera par l'intermédiaire de nos partenaires qui assureront un suivi global toujours accompagné par ACPP qui collectera et centralisera les informations pour structurer l'atteinte des objectifs à travers les rapports annuels et les sources de vérification. Un système de suivi sera conçu, basé sur une assemblée pour expérimenter de première main le fonctionnement coopératif qui intègre tous les niveaux territoriaux (local, national et supranational) et les agents de développement (détenteurs de droits, responsabilités et obligations) qui participent à la mise en œuvre. Ces différents niveaux d'action et de coordination seront structurés par une stratégie de communication interne et externe qui doit servir à renforcer et à améliorer les processus, en prêtant attention à l'action collective sans oublier les individualités.

### 3. OBJET ET NATURE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE LOCALE

---

Le but de cette assistance technique locale (AT locale) au Maroc et Tunisie sous la responsabilité et la coordination de l'assistance technique internationale (AT Internationale) formée par le partenariat entre Freepress et GRIGRI **est de créer et suivre une stratégie C4D** en accompagnant toutes les parties impliquées dans le programme, établissant ainsi les bases d'action et la création des outils nécessaires pour favoriser la portée de l'objectif spécifique 3 du dit programme.

L'intervention est basée sur la compréhension et l'utilisation de la communication comme outil POUR obtenir les résultats (changement par la participation et la compréhension mutuelle) et pas seulement SUR ce qui a été réalisé (visibilité). Dans cette perspective, l'assistance technique LOCALE et INTERNATIONALE sera présente dès le début et tout au long de la vie du programme, faisant de la communication l'épine dorsale de toute la responsabilité de ce programme en tant que méthodologie pratique et transversale, se matérialisant par des actions spécifiques dans certaines phases de l'exécution et dans l'accompagnement continu pour le suivi de l'intervention globale.

**Dans cette perspective, le besoin d'une assistance technique mixte (internationale et locale au Maroc et Tunisie) pour mener à bien et suivre la stratégie C4D tout au long de l'exécution du programme (4 ans) a été identifié. Cependant, cette assistance technique a été jugée opportune pour la proposer en 2 phases liées au processus d'évaluation intermédiaire qui se déroulera à la fin de la deuxième année.**

**Ainsi, l'objet de cette assistance technique locale au Maroc et Tunisie est de réaliser, en partenariat et sous la responsabilité de l'assistance technique internationale formée par Freepress et GRIGRI, la phase 1 pour la conception et la mise en œuvre du volet Communication pour le Développement du programme précitée (années 1 et 2).**

## NATURE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE LOCALE

L'assistance technique au Maroc et Tunisie sera dirigée par la société internationale (Partenariat Freepress + GRIGRI) qui collaborera et coordonnera sur le terrain avec la ou les sociétés de communication locales, dont une dans chaque pays. La collaboration entre les AT locales et la AT internationale ne peut pas être une simple externalisation des actions sur le terrain vers les entreprises locales, mais une véritable action conjointe, réfléchie de l'intérieur et de l'extérieur, afin d'atteindre la richesse programmatique attendue. Cette assistance technique mixte travaillera en étroite collaboration avec le personnel de ACPP, tant au siège que sur le terrain, et avec les partenaires d'exécution du programme sur le terrain. **Les soumissionnaires devront signaler si elles postulent pour le Maroc ou la Tunisie, ou pour les deux pays.**

## 4. OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

### Objectif général:

Favoriser les échanges et faciliter les processus pour une compréhension commune de l'ESS par les acteurs, adaptée aux différentes réalités et basée sur la dimension d'égalité de genre dans les relations entre les personnes et les espaces publics et privés, et l'utilisation de mécanismes pour rendre effectifs les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) dans les zones d'intervention.

### Objectif spécifique 1: Promouvoir la programmation conjointe et la définition de stratégies

Promouvoir la connaissance de « l'autre » par le partage et l'analyse des usages et des niveaux de communication des parties impliquées dans le programme, tant des organisations qu'au niveau individuel (partenaires sur le terrain, siège, réseaux internationaux, entreprises d'ESS, OSC, collectivités locales, etc.) ainsi que les interactions qui doivent s'établir entre elles (réunions, ateliers, planification, agendas, études, diagnostics, visites, etc...)

### Objectif spécifique 2: Encourager la participation

Encourager et promouvoir l'approche participative parmi les acteurs, avec une attention particulière pour les femmes qui, en raison de leur rôle de genre, ont eu moins d'occasions d'écouter et de se faire entendre, ainsi que d'autres groupes à risque d'exclusion sociale tels que les migrants.

### Objectif spécifique 3: Améliorer le suivi continu et l'appropriation

Innover dans les pratiques de suivi de l'action avec des outils participatifs et adaptés pour une utilisation efficace par toutes les parties impliquées dans l'intervention qui favorisent la redevabilité et influencent la gestion durable des connaissances.

## 5. ACTIVITÉS ET PRODUITS ATTENDUS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE LOCALE

---

Les activités prévues dans le cadre du programme que la ou les assistances techniques locales auront à réaliser devront être exécutés en étroite collaboration avec l'assistance technique internationale, Freepress + GRIGRI, cela signifie de travailler en étroite collaboration au sein d'une équipe composée de trois « éléments », dans le cas où il s'agit de deux assistances techniques locales, une au Maroc et une en Tunisie.

Les produits attendus pour chaque bloc d'activités peuvent être réparties en deux grands ensembles : i) les activités spécifiques et ii) les activités de suivi et d'accompagnement tout au long des 4 ans de la durée du programme<sup>1</sup>.

***Activité 1.** Partager l'approche C4D avec les parties impliquées du programme (**PHASE 1**). Cette activité sera sous la responsabilité de l'assistance technique internationale avec l'appui de l'assistance technique locale au Maroc et Tunisie.*

**Juin - août 2023**

**Produit 1** - À remettre le 31 août 2023.

**1<sup>er</sup> rapport de la feuille de route du programme sur la perception et l'acceptation de la démarche C4D entre les parties prenantes**

***Activité 2.** Identifier de manière participative en étroite collaboration avec l'assistance technique internationale et avec l'ensemble des parties prenantes, la stratégie C4D la plus pertinente pour la communication interne et externe (**PHASE 1**)*

**Juillet - octobre 2023**

---

<sup>1</sup> Voir en annexe le document détaillé des activités prévus



**Produit 2** - À remettre le 31 octobre 2023.

Document du plan de communication interne et externe avec une proposition d'outils de suivi continu à intégrer ultérieurement dans la stratégie globale C4D du programme. L'élaboration du document sera sous responsabilité de l'AT internationale mais l'AT locale devra participer activement dans le processus de programmation des ateliers, leurs contenus, modèle de communication et mises en pratique.

*(Tous les documents liés aux ateliers tels que la programmation, le contenu, etc., et le modèle de matrice des usages communicatifs convenu seront joints en annexe)*

**Activité 3.** Mise en œuvre de la stratégie C4D, conjointe et participative, permettant d'atteindre les personnes avec des messages et des idées clairs, adaptés et transformateurs pour provoquer un changement dans la société (PHASE 1). La livraison du produit 3 est sous la responsabilité de l'AT internationale mais pourra être appuyé par l'AT locale.

**Octobre - décembre 2023**

**Premier mois de la 3<sup>ème</sup> année du programme (deuxième plan d'exploitation)**

**Produit 3** - À remettre le 30 novembre 2023.

**Agenda et modules de formation dispensés aux communicantes sociales au Maroc et en Tunisie**

**Janvier - Mars 2024**

**Produit 4 \***

**Document de la stratégie C4D du programme accompagné de son plan d'action et opérationnel (l'identité visuelle du programme sera clairement établie dans la stratégie)**

**Activité 4.** Adaptation dans le cadre du plan de communication et la capitalisation ultérieure des outils créés (par une coopérative experte dans le domaine) pour chaque étape du cycle de l'entrepreneuriat coopératif avec une approche genre (PHASES 1 et 2) Cette activité sera élaboré par l'AT Internationale avec l'appui de l'AT locale.

**Activité 5.** Création et préparation des supports et canaux préalablement identifiés dans la stratégie (PHASE 1). Activité exécuté par l'AT locale mais sous la responsablité de l'AT internationale.

**Décembre 2023 - janvier 2024**

**2<sup>ème</sup> mois de la 3<sup>ème</sup> année du programme (2<sup>ème</sup> plan opérationnel)**



**Produit 5** - A remettre le 31 janvier 2024 (support du 1er plan opérationnel)

**Document de proposition détaillée pour les canaux et supports de communication internes et externes à préparer dans le cadre du programme.**

**Activité 6.** *Capitalisation des expériences de changement de comportement, de changement social et d'incidence politique (Première partie en phase 1 et deuxième partie en phase 2).* Activité sous la responsabilité de l'AT internationale avec participation active de l'AT locale.

**Commence en décembre 2023 et se poursuit pendant les 3 années suivantes du programme (selon l'évaluation intermédiaire)**

**Produit 6 \*** - A remettre la 1ère partie en décembre 2024 et la 2ème partie en octobre 2026

**Documentaire réalisé en 2 parties et d'une durée d'environ 1 heure chacune, sur les processus de mise en œuvre et de suivi du programme, en français et langues locales, sous-titré en espagnol.**

*(Les Termes de Référence spécifiques seront disponibles pour la réalisation du documentaire avec les informations techniques nécessaires)*

**Activité 7.** *Accompagnement des actions de communication à mettre en œuvre tout au long du programme et suivi continu de celles-ci et des acteurs responsables dans les dispositifs avec préconisations pour leur bon déroulement (PHASES 1 et 2)* Activité sous la responsabilité de l'AT internationale

**Les 4 années du programme (selon évaluation intermédiaire)**

**Produit 7\***

- **Rapport d'évaluation du 1er plan opérationnel réalisé (1ère et 2ème année – Phase 1) et 2ème plan opérationnel de la stratégie C4D pour la 3ème et 4ème année, validé par les parties prenantes du programme (phase 2)**
  
- **Rapport final de l'action de communication du programme**

\* Les produits composés de 2 parties doivent livrer la 1ère partie pour pouvoir passer à la 2ème partie et seront complets une fois les 2 parties validées.

## CRITÈRES TRANSVERSAUX POUR TOUTES LES ACTIVITÉS ET PRODUITS

- Tous les documents qui seront utilisés par la ou les assistances techniques locales et ceux issus de son exécution dans le cadre de la consultance devront être réalisés en Français. Certains documents seront traduits en arabe lorsque les organisations partenaires le demanderont. Ces dernières restent en dehors du coût économique de l'assistance technique locale; si certains documents élaborés par l'AT locale(s) doivent être traduits en Espagnole, ceux-ci seront sous la responsabilité de l'AT internationale.
- Les déplacements nationaux (entre le Maroc et la Tunisie) des membres de la ou les assistances techniques locales feront partie du coût de la consultation.
- Tous les supports produits seront de simple utilisation, privilégiant les productions audiovisuelles pour lesquelles la dépendance technologique doit être adaptée aux contextes des zones d'intervention.
- Tous les supports et canaux prévus pour les actions d'échange et de formation doivent suivre un format similaire et auront leurs propres TdR d'activité.

## 6. PROFIL REQUIS ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE.

| Qualifications expériences professionnelle  | Barème de ponctuation   |
|---|---|
| Expérience avérée dans le travail de communication sociale et culturelle  | De 1 à 5 points<br>Le travail effectué ces 5 dernières années et le parcours de l'entreprise depuis sa création seront valorisés.   |
| Expérience avérée dans le travail spécifique de communication pour le développement (C4D)   | De 1 à 5 points<br>Valorisation des différentes expériences en C4D de l'entreprise ou des personnes qui la composent.   |
| Expérience avérée dans l'accompagnement de programmes/projets de coopération au développement dans des pays bénéficiaires d'aide au développement avec le volet communication | De 1 à 5 points<br>Valorisation des travaux d'assistance technique dans le domaine de la coopération au développement effectué par l'entreprise locale ou les personnes qui la composent. |

| Qualifications expériences professionnelle  | Barème de ponctuation   |
|---|---|
| Expérience avérée dans l'intégration des approches d'égalité de genre et des droits humains dans le travail   | De 1 à 5 points<br>Le rapport et sa relation accordés à ces dimensions dans les travaux antérieurs seront valorisé. |
| Grande capacité à travailler dans des environnements multiculturels, multidisciplinaires et collaboratifs.    | De 1 à 3 points<br>Evaluation selon les informations fournies para les soumissionnaires.                            |
| Expérience de travail en collaboration avec des organisations d'autres pays spécialisés en communication.     | De 1 à 3 points<br>Evaluation selon les informations fournies para les soumissionnaires.                            |
| Expérience de travail en collaboration avec d'autres organisations sociales au Maroc et en Tunisie.           | De 1 à 3 points<br>Evaluation selon les informations fournies para les soumissionnaires.                            |
| Niveau optimal de connaissance du français parlé et écrit.<br>Connaissance de l'arabe et les langues locales. | De 1 à 4 points<br>Jusqu'à 2 pour la langue française et 4 pour l'arabe et les langues locales.                     |

## 7. FORME DE PAIEMENT

La forme de paiement sera étroitement liée au respect des délais des activités prévus et des différents produits à élaborer en relation avec l'assistance technique internationale.

Les décaissements prévus selon les activités sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

| Activités                                    | Paiement                      | Délai des décaissements |
|--|-------------------------------|-------------------------|
| Approbation de la proposition méthodologique | 20% du montant total approuvé | Signature du contrat    |
| Activités 1 et 2                             |                               |                         |

| Activités           | Paiement                      | Délai des décaissements                 |
|---------------------|-------------------------------|---|
| Activités 3, 4 et 5 | 30% du montant total approuvé | Livraison et validation du produit<br>2 |
| Activité 6          | 20% du montant total approuvé | Livraison et validation du produit<br>5 |

## 8. PRÉSENTATION DES OFFRES

Les entreprises locales intéressées à soumettre leur candidature pour l'assistance technique doivent envoyer la documentation suivante :

- Un CV présentant (les) l'entreprise(s) ou la(es) personne(s) (les productions Web et audiovisuelles sont les bienvenues en format électronique).
- Une offre économique pour les deux premières années et une autre pour la durée totale du programme (4 ans). Il est recommandé de détailler l'offre économique en suivant les différentes activités à exécuter en précisant s'il s'agit d'un ou deux pays. L'offre économique doit également inclure les voyages entre les deux pays s'il s'agit d'une seule AT ainsi que tous les frais inhérents aux déplacements dans le(s) pays.
- CV des personnes participantes dans le cas d'entreprise(s).
- Description des travaux réalisés par (les) l'entreprise(s) - ou la (les) personne(s) - en général et plus précisément dans le cadre de la communication pour le développement.
- Une lettre de motivation en reflétant clairement la vision et expérience autour de l'économie sociale et solidaire ainsi que la communication pour le développement.
- Décrire clairement s'il s'agit d'une proposition dans le Maroc ou la Tunisie, ou pour les deux pays.

La documentation doit être envoyée sous format électronique aux adresses e-mail suivantes dans les 10 jours ouvrables suivant la réception des TdR :

[magreb@acpp.com](mailto:magreb@acpp.com),

[coord\\_tunez@acpp.com](mailto:coord_tunez@acpp.com)

[sede.magreb@acpp.com](mailto:sede.magreb@acpp.com)

Une commission d'évaluation sera mise en place au niveau de l'équipe du programme en suivant les critères définis dans les termes de référence.

Suite à l'approbation de cette évaluation, le contrat de prestation sera signé par ACPP.

Il est à souligner que toute la partie administrative de cette assistance technique sera gérée par ACPP mais l'aspect technique et méthodologique des différentes activités prévues dans les deux pays seront suivis et supervisés par l'assistance technique internationale.

Ces TdR's n'excluent pas la nécessité de réaliser des TdR's par activité une fois les accords et la planification opérationnelle achevés.